



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Unité inter-départementale des Hautes-Pyrénées
et du Gers

Secrétariat des CSS
DREAL Occitanie
Unité inter-départementale de la Haute-Garonne et de
l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES
tél : 05 61 15 39 96

mél : [css-seveso-occitanie@developpement-
durable.gouv.fr](mailto:css-seveso-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)

Bagnères-de-Bigorre, le 22/11/22

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs
les membres de la CSS ARKEMA

Objet : Commission de Suivi de Site (CSS) ARKEMA

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) ARKEMA qui se tiendra :

**le vendredi 9 décembre 2022 à 10H00
Sous-préfecture de Bagnères de Bigorre**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la dernière CSS du 25 novembre 2021 ;
- Bilan 2021 de la société Arkema ;
- Bilan 2021 de l'inspection des installations classées ;
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, je vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La Sous-Préfète,


Bénédicte MARTINEAU